

# Procedure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2019/2786(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Produits biocides: inscrire le fromage en tant que substance active à l'annexe I	
Complétant <a href="#">2009/0076(COD)</a>	
Sujet	
3.40.01 Industrie chimique, engrais, matières plastiques	
3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	
4.60.08 Sécurité des produits et des services, responsabilité du fait du produit	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>ENVI</b> <a href="#">Environnement, santé publique et sécurité alimentaire</a>		
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	<b>IMCO</b> <a href="#">Marché intérieur et protection des consommateurs</a> (Commission associée)		

Evénements clés			
08/08/2019	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2019)05867</a>	
08/08/2019	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
18/09/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
18/09/2019	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
16/10/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2019/2786(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/9/01115

Portail de documentation				
Document de base non législatif		<a href="#">C(2019)05867</a>	08/08/2019	EC

